



TSEEAC

Elections

des représentants des personnels

Décembre 2018

Jeudi 22 novembre 2018

Améliorer l'accès aux emplois fonctionnels

Le corps des TSEEAC est un **corps technique polyvalent et atypique**. Les accès aux emplois fonctionnels doivent être élargis pour les TSEEAC qui exercent leurs fonctions notamment d'**expertise** et de **management** et développer leurs missions **dans tous les services de la DGAC** et **dans tous les domaines d'activités**, et l'accès au CTAC doit être « fluidifié » en abolissant la contrainte inacceptable de « passage obligé » par le RTAC durant 4 années.

L'UTCAC, au sein de l'UNSA Aviation Civile, revendique :

L'augmentation immédiate du nombre de RTAC et CTAC

L'élargissement des fonctions éligibles doit être pris en compte et les **listes d'attente toujours plus longues** doivent être résorbées.

L'accès direct au CTAC pour les agents du nouveau 2^{ème} grade

Le passage obligatoire par le RTAC, mesure inique qui ne sert qu'à ralentir l'avancement des TSEEAC, doit être aboli.

L'accès au CSTAC pour les agents du nouveau 3^{ème} grade

L'ensemble des agents du 3^{ème} grade qui exercent des fonctions éligibles doivent avoir accès au CSTAC.

L'accès au RTAC pour les agents du nouveau 1^{er} grade détenteurs de la 1^{ère} qualification

L'exercice de fonctions techniques et la réussite d'un examen de qualification doivent être pris en compte et permettre de bénéficier d'**accélérateurs de carrière** dès le 1^{er} grade.

L'ouverture de l'accès au CUTAC

L'exercice de fonctions éligibles et l'appartenance à la catégorie A de la Fonction Publique doivent être pris en compte.

L'augmentation du nombre de CSTAC et de CUTAC

Le nombre de postes budgétaires CSTAC et CUTAC doivent être augmentés afin d'**éviter la constitution de longues files d'attente**.

Pour les Comités Techniques
je vote **UNSA Aviation Civile** !

Pour la CAP, je
vote **UTCAC** !!



ÉCOUTER ■ DÉFENDRE ■ INFORMER

www.utcac.fr

